



Le master 2 professionnel MTI (Métiers du Texte et de l'Image) est un diplôme orienté vers la communication de la culture : production de documents de communication print et web, réalisation d'événements (expositions). Il associe une formation professionnelle aux logiciels de mise en page et de PAO à un solide enseignement rédactionnel et culturel.

Il allie deux pôles d'intérêt principaux, l'art contemporain et la médiation jeunesse, qui constituent sa spécificité. Les cours culturels portent sur l'art contemporain, la culture de jeunesse, la culture du graphisme, les relations entre art et communication, l'anglais et le droit appliqués au domaine de la culture. Les cours pratiques comportent l'initiation à plusieurs logiciels de PAO (InDesign, Photoshop, Illustrator), aux blogs Wordpress utilisateur, à l'élaboration d'un matériel rédactionnel et graphique. Les étudiants sont encadrés par les enseignants et des professionnels extérieurs.

### **Objectifs pédagogiques**

Vise à former des étudiants prêts pour le marché de l'emploi de la rédaction, de l'image, de l'art et de la culture.



### **Organisation de la formation**

La première partie de l'année, d'octobre à janvier, est principalement consacrée à la formation, en salle E 300 (salle informatique, un poste par étudiant/e) : cours culturels, techniques, visites professionnelles communication.

Le second semestre est consacré à un stage de 4 à 6 mois + suivi de stage ; projet tutoré d'insertion professionnelle, mémoire de stage, soutenance fin juin.



### **Conditions d'accès**

Les inscriptions définitives ont lieu entre le fin juin et début juillet. Nombre de places : 16. Pour vous inscrire, envoyez une lettre de motivation et un curriculum-vitae au secrétariat du master avant le 30 juin. Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P).



### **Débouchés**

La suite logique est une entrée dans la vie active. Une poursuite en thèse reste possible après accord du conseil scientifique et de l'école doctorale de l'établissement.

- Chargé/e de communication ;
- Chargé/e de promotion ;
- Chargé/e de diffusion d'expositions ;
- Coordinateur/trice de projets ;
- Chargé/e de l'information dans le cadre d'entreprises culturelles ;
- Recherche de mécénat ;
- Gestion des ressources culturelles et écologiques régionales ;
- Rédacteur/trice informationnel/le ;
- Relations publiques ;
- Attaché/e de presse, secrétaire de rédaction ;
- Secteurs de l'enfance et de la jeunesse ;
- Secteurs de l'art contemporain ;

Complément de formation pour la préparation au concours catégorie A de la fonction publique territoriale dans les domaines suivants : agent du patrimoine, filière animation culturelle, attaché/e de conservation du patrimoine, rédacteur/trice territorial/e.

